



HONORAIRES DE NEGOCIATION (T.T.C) A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

INFERIEUR A 59 999 €	10 %
DE 60 000€ A 99 999 €	8000 €
DE 100 000 € A 199 999 €	9000 €
AU DELA DE 200 000 €	5 %

HONORAIRES DE LOCATION (T.T.C)

COMPRENANT L'ORGANISATION DES VISITES, LA CONSTITUTION DU DOSSIER, LA REDACTION DU BAIL, L'ETABLISSEMENT DE L'ETAT DES LIEUX D'ENTREE.

1 MOIS DE LOYER CHARGES COMPRISES PARTAGE PAR MOITIE ENTRE PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES

HONORAIRES DE GESTION

4,50% H.T DU MONTANT DES ENCAISSEMENTS SOIT 5,40% T.T.C (TVA à 20%)

OPTION GARANTIE LOYERS IMPAYES POSSIBLE EN SUPPLEMENT (voir conditions en agence)